



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

FICHE DE MISSION

Structure d'accueil juridique	CRESS Martinique
Structures d'accueil de la mission	Préfecture de la Région Martinique / 82 Rue Victor Sévère – 97200 FORT-DE-FRANCE Sous-Préfecture de Saint-Pierre / Rue de La Banque – 97250 SAINT-PIERRE Sous-Préfecture de la Trinité / Rue Joseph Lagrosillière – 97220 TRINITE Sous-Préfecture du Marin / Quartier Mondésir – 97290 LE MARIN
Service de rattachement	Préfecture SGA-DAT / 111 Rue Ernest Deproge – 97200 FORT-DE-FRANCE
Lieu d'intervention	Tout le territoire de la Martinique
Durée de la mission	8 mois
Durée hebdomadaire	25 heures
Calendrier de la mission	De septembre 2016 à avril 2017 (selon date de signature du contrat)
Objectifs de la mission	<ul style="list-style-type: none">• Informer les acteurs économiques sur les dispositifs d'aide au développement de l'activité et la création d'emplois.• Contribuer aux actions de développement de l'Économie Sociale et Solidaire par la promotion de nouvelles formes d'entreprendre (SCOP et SCIC notamment)
Tutorat conjoint	CRESS Martinique : Jocelyne CLEMENT, conseillère en création d'activité en ESS Préfecture : Laurent MALET, chargé de mission pour le développement économique
Mission et activités	<ul style="list-style-type: none">• Promotion du plan d'urgence pour l'emploi et notamment de l'aide EMBAUCHE PME auprès du tissu économique et associatif martiniquais• Promotion du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) : démarchage des acteurs économiques susceptibles de bénéficier de ce dispositif.• Promotion des SCOP et SCIC
Qualités et savoir-être requis	Être disponible et curieux(se). Avoir le goût pour le travail en équipe. Être force de propositions pour la mise en œuvre de l'action. Être autonome et savoir prendre des initiatives. Savoir recueillir, sélectionner et diffuser des informations pertinentes. Maîtriser les outils de traitement de données en vue d'évaluer l'intérêt du public. Maîtriser les principaux outils de bureautique et de communication.
Savoir-faire requis	Actualiser les outils de suivi d'activités au moyen de tableaux de bord, d'échéanciers, de comptes rendus d'activités. Effectuer des recherches documentaires et les exploiter. Analyser le fonctionnement et les projets de développement d'une structure et émettre des propositions.
Formations imparties	Formation mission + Formation Civique Citoyenne + Formation prévention et secours (niv1)
Indemnité de la mission	Conforme aux modalités légales, soit à titre indicatif : – 467,34€ d'indemnité mensuelle nette versée par l'Agence des Services et des Paiements – 106,31€ de prestation mensuelle nette versée par la CRESS Martinique S'y ajoute un complément d'indemnité en cas d'utilisation du véhicule personnel.

Candidatures à envoyer à cress.martinique@wanadoo.fr
et à nora.touati@martinique.pref.gouv.fr
JUSQU'AU 26 AOUT 2016